



## Moisissures dissimulées lors de l'entrée dans notre appartement

Par **Hygie**, le **14/07/2025 à 18:30**

Bonjour à tous,

Je viens d'emménager dans un nouvel appartement, et j'ai découvert un problème assez sérieux dont je n'avais pas été informée avant la signature.

Lors de l'état des lieux d'entrée, nous avons repéré des moisissures dans l'angle d'une fenêtre — ce qui peut éventuellement s'expliquer. En revanche, le plus préoccupant est la présence de moisissures dans le mobilier de la cuisine. Un robinet, non bouché et pourtant ouvert dans un placard fermé, provoque une humidité excessive. Résultat : moisissures sous le plan de travail, mur et tuyau tachés, forte odeur d'humidité, et robinet rouillé inutilisé dans ce placard.

J'ai bien sûr alerté l'agence immobilière, mais leur réponse m'a laissée sans voix : on me demande de « nettoyer au vinaigre blanc »... alors que ce n'est clairement pas un simple problème d'entretien.

Pour préciser le contexte, je suis propriétaire à la base, mais j'ai dû quitter mon logement à cause d'un dégât des eaux non identifié depuis longtemps, qui a entraîné une importante prolifération de moisissures. Depuis, je suis devenue très sensible et je suis suivie médicalement.

Je suis assez désespérée face à la réaction de l'agence. Je sais qu'un bien ne devrait pas être mis en location dans cet état. D'ailleurs, lors d'une précédente recherche, une autre agence avait carrément refusé de me faire visiter un logement en raison de moisissures que la propriétaire refusait de traiter...

Avez-vous des conseils sur les démarches à suivre ? Des textes de référence ? Des expériences similaires à partager ?

Merci beaucoup d'avance pour votre aide !

Par **Pierrepauljean**, le **14/07/2025 à 19:46**

Bonjour

quand avez vous fait l'état des lieux d'entrée?

Par **youris**, le **14/07/2025** à **19:46**

bonjour,

ces traces de moisissure sont-elles mentionnées sur votre état des lieux d'entrée ?

salutations